

L'ÉGLISE (Deuxième partie)

I – LE PAPE

Parce qu'Elle est une société **visible**, l'Église doit avoir un chef **visible**. Or, Notre Seigneur, quoiqu'Il reste avec nous jusqu'à la consommation des siècles, n'est plus visible depuis son Ascension dans la gloire. Il a donc établi un représentant visible de son Autorité : c'est le pape.

a) Définition : Le pape est le successeur de Saint Pierre, le représentant de Notre Seigneur, le chef visible de l'Église.

- Notre Seigneur a *promis* à Saint Pierre qu'Il lui confierait tout son troupeau : "**Et Moi, Je te dis que tu es Pierre et sur cette pierre Je bâtirai mon Église**" (Matthieu XVI, 18) ;

- Il a *tenu sa promesse* le soir de sa Résurrection en lui confiant cette charge : "**Pais mes agneaux...**", "**Pais mes brebis...**" (Jean XXI, 15-17) ;

- Le successeur de Saint Pierre est toujours l'évêque de Rome, dans la même charge occupée 25 ans par Saint Pierre, il est élu par ses curés, appelés "*cardinaux*" au cours d'un conclave.

b) Les pouvoirs du pape : Ils sont les mêmes que ceux de l'Église tout entière et donc ceux de Notre Seigneur Jésus-Christ lui-même. Ces pouvoirs sont triples :

LE CHRIST EST :				L'ÉGLISE A LE POUVOIR DE :	
	Roi	→	→	gouverner	= Gouvernement
					Juridiction
Pouvoirs	Prophète	→	→	enseigner	= le Magistère
	Prêtre	→		sanctifier	= l'Ordre

On appelle **juridiction** les deux pouvoirs **d'enseigner et de gouverner** (tout ce qui n'est pas l'ordre) :

- l'*Ordre* se transmet par un sacrement = pouvoir physique des diacres, des prêtres et des évêques et ne peut donc leur être enlevé ;

- la *Juridiction* est habituellement donnée par le supérieur et peut être enlevée par lui mais elle est extraordinairement donnée par le droit lui-même : exemple = en cas de danger de mort ou de grave nécessité.

Le Pape a ces trois pouvoirs sur l'Église tout entière, l'évêque sur son seul diocèse, le curé sur sa paroisse.

c) Le Pape peut-il se tromper ?

20

Oui, sauf quand il prend quatre précautions, par lesquelles il est alors la voix de l'Église et devient infaillible comme Elle. Il faut donc conjointement :

- qu'il parle comme Pape, pasteur suprême de l'Église ;
- qu'il s'adresse à **toute** l'Église ;
- qu'il enseigne la Foi ou les mœurs ;
- qu'il ait l'intention d'obliger tous les fidèles (exemple = l'ultime document infaillible est le document de Jean-Paul II sur "le sacerdoce des femmes").

II- LES NOTES DE L'ÉGLISE

Notre Seigneur n'a fondé qu'une Église, qui est l'**Église Catholique Romaine**. Or, il existe d'autres églises qui revendiquent, chacune, d'être de Jésus-Christ. On peut reconnaître la **véritable** Église à quatre marques caractéristiques, "propres" ou "notes", qui n'appartiennent vraiment qu'à Elle. Elles sont dans le credo : *l'Église est une, sainte, catholique, apostolique*.

a) L'unité : c'est la propriété de l'Église d'être *une*, sans division en Elle-même.

L'Église est *une* :

- par sa doctrine
- par ses sacrements
- par son chef unique = le pape

Remarque : Les sectes sont multiples et divisées = exemple, les protestants.

a) La sainteté : propriété de l'Église de faire des saints : c'est la plus caractéristique des notes. Aucun saint n'existe en dehors d'Elle.

L'Église est *sainte* :

- par son fondateur, Jésus-Christ (cf. a contrario = Luther, Henri VIII, Céroulaire) ;
- par sa doctrine (ex : unicité et indissolubilité du mariage)
- par les faits = la sainteté est le propre des fidèles de l'Église.

Remarque : **Il n'y a pas de sainteté sans la Foi** ("Sans la Foi, il est impossible de plaire à Dieu" Hébreux XI, 6).

c) La catholicité : l'Église est *universelle*, indépendante du temps et du lieu, attachée à aucun gouvernement, pays ou culture que ce soit. Détruite ici, elle revit là. Son caractère surnaturel l'adapte à toute situation possible.

d) Apostolicité : l'Église se rattache à son fondateur par les *Apôtres* et à eux par une succession ininterrompue d'évêques qui persévèrent :

- dans la Foi des apôtres ;
- dans l'Autorité des apôtres.

Remarque : **C'est la continuité dans la Foi des Apôtres et leur reconnaissance de Pierre qui est le fondement de l'apostolicité** ; la succession sacramentelle n'en est que la matière !

Conclusion : Celui qui veut savoir qu'elle est la véritable Église le peut, quelles que soient l'époque et les crises que traverse l'Église. A certaines époques (la nôtre !) ces notes peuvent être amoindries par le péché ; cependant, en tout temps, elles continuent depuis 2000 ans de manifester l'essence de l'Église qui est d'être une **société surnaturelle, épouse du Christ**.